

Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: licenciements dans les secteurs textiles et automobile

2008/2043(ACI) - 27/03/2008

En adoptant le rapport de M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE), la commission des budgets a approuvé la proposition de décision concernant la mobilisation, dans le cadre du budget général de l'Union européenne établi pour 2008, d'une somme de **3.106.882 EUR** en crédits d'engagement et de paiement au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

Il faut rappeler que :

- le 12 septembre 2007, Malte a présenté une demande de mobilisation du Fonds pour 675 licenciements intervenus dans le secteur textile, et plus particulièrement en faveur de travailleurs licenciés par VF (Malta) Ltd et Bortex Clothing Ind. Co Ltd. Les autorités maltaises ont sollicité une contribution de 681.207 EUR pour couvrir une partie des dépenses relatives aux mesures de soutien, évaluées à environ 1,36 Mios EUR. :

- le 9 octobre 2007, le Portugal a présenté une demande de mobilisation du Fonds pour 1.546 licenciements intervenus dans le secteur automobile, et plus particulièrement en faveur de travailleurs licenciés par Opel à Azambuja, Alcoa Fujikura à Seixal et Johnson Controls à Portalegre Les autorités portugaises ont demandé 2.425.675 EUR destinés à couvrir une partie des dépenses afférentes aux mesures de soutien, estimées à environ 4,85 Mios EUR.

La Commission européenne considère que ces deux demandes répondent aux critères d'intervention et aux autres exigences prévues dans le règlement (CE) n° 1927/2006 portant création du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation.